

En exercice : 28  
Présents : 18+ 3 pouvoirs  
Habilités à voter dans le cadre de la compétence "Lecture Publique" : 18  
Présents : 13 + 3 pouvoirs  
Date de la convocation : 15 février 2024

L'An deux mil vingt quatre, le vingt-deux février, le Conseil Syndical du Syrenor, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PRIZÉ, Président.

<b>PRESENTS : TITULAIRES :</b> M. L. PRIZÉ M. G. CRESPIN M. R. SURCOUF M. M. KERVOAS	M. H. LHERMITTE Mme M. DENIS M. K. BETTAL	Mme F.HUGUENIN M. P. SICOT Mme B. MILLET	Mme C. GASTÉ M. J.C. ROUAULT M. P. THEBAULT
<b>POUVOIRS :</b> de M. T. RENOUX à M. P. SICOT de Mme M. JEZEQUEL à M. M. KERVOAS		de Mme M. ASPLIN à M. P. THEBAULT	
<b>EXCUSES : TITULAIRES :</b> M. T. RENOUX Mme M. JEZEQUEL		Mme N. BRIAND M. P.M. NANA	Mme M. ASPLIN

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023, COMPETENCE « LECTURE PUBLIQUE ».**

Résultat reporté 2022.....	1 323.63 €
Affectation 2023 en investissement.....	/
Résultat 2023.....	- 443.23 €
<b>Total à affecter : 880.40 €</b>	
<b>Restes à réaliser en investissement</b>	
Dépenses.....	3 681.72 €
Recettes.....	0.00 €
<b>Excédent d'investissement cumulé au 31.12.2022</b>	8 408.50 €
<b>Excédent d'investissement au 31.12.2023</b>	1 833.90 €
	<b>10 242.40 €</b>
<b>Affectation du Résultat au C/ 1068 (en recettes)</b>	/
<b>Récapitulatif :</b>	
Reprise en fonctionnement au C/002 (en recettes)	880.40 €
Affectation au C/1068 (en recettes)	/
	<b>Total : 880.40 €</b>

Certifié exécutoire, compte tenu de :  
sa réception en Préfecture le .....2024  
sa publication le .....2024  
Le Président

Le registre dûment signé  
Pour extrait conforme  
Le Président

